

Depuis 1972, la FCFDU adopte des politiques visant à augmenter le financement destiné à l'éducation et à la garde des jeunes enfants. Au cours des dernières années, le Conseil de la Colombie-Britannique, le caucus de Toronto et la FCFDU de Guelph ont pris plusieurs mesures à cet égard. Pour plusieurs, la première préoccupation touche les femmes en situation de pauvreté. Les recherches démontrent que les femmes sont souvent appauvries parce qu'elles n'ont pas accès à un service de garde et sont par conséquent forcées de réduire leurs heures de travail pour s'occuper de leurs enfants. Dans le monde actuel, il est primordial que les parents aient accès à un système de garde d'enfants abordable et de qualité. Des services de garde accessibles créent des emplois, permettent aux parents, et en particulier aux femmes, de participer davantage au marché du travail, réduisent la pauvreté et diminuent les écarts salariaux. Notre caucus de Toronto est devenu le partenaire de l'Atkinson Centre en signant leur pétition demandant une stratégie en faveur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants. La FCFDU de Guelph a quant à elle tenu un forum communautaire sur un programme national de garde d'enfants; Martha Friendly, Zeenat Janmohamed, de l'Atkinson Center, et Lorna Reid, du Early Childcare and Learning Centre de l'Université de Guelph, y étaient conférencières invitées. Le Conseil de la Colombie-Britannique a recueilli, dans toute la province, des récits témoignant des réalités auxquelles sont confrontés les Canadiens pour avoir accès (ou non) à un service de garde. Le projet s'est avéré si fructueux que la FCFDU répète l'exercice à travers le pays. Des services de garde et d'éducation de qualité et abordables sont une nécessité pour les familles canadiennes. La FCFDU demande la mise en place d'une stratégie nationale, en coopération avec tous les ordres de gouvernement, afin d'offrir des services de garde subventionnés et réglementés au niveau national.

Plusieurs des politiques que nous avons développées depuis les années 1970 concernant la garde d'enfants conservent leur pertinence étant donné que le Canada ne soutient toujours pas suffisamment les services de garde.

- **Accroître le soutien financier** aux garderies, garderies en milieu familial, programmes de repas et d'activités après l'école, et garderies agréées de qualité.
- **Commander une étude approfondie**, à être réalisée par du personnel qualifié, sur les services de garde de qualité. Prendre les mesures nécessaires pour en venir à une entente avec les provinces afin que soit adoptée une loi nationale sur les services de garde.
- **Développer des normes** en matière de garderies saines et sécuritaires, de participation parentale à la prise de décisions, de ratios enfants/personnel.

Exemple de réussite : le Québec

Le programme universel de garde d'enfants du Québec s'est révélé un stimulant économique qui soutient la participation au marché du travail des mères, en particulier des mères monoparentales, qui augmentent ainsi leurs revenus et le PIB du Canada. Vingt ans après l'introduction du programme québécois de services de garde en 1996, **70 000 mères de plus sont entrées sur le marché du travail**, ajoutant **5,1 milliards de dollars** au revenu brut du Québec. Au cours de la même période, le nombre de mères monoparentales sur l'aide sociale est passé de **99 000 à 45 000**. Leur revenu médian réel après impôt a pour sa part augmenté de 81 pour cent.

331, rue Cooper, bureau 502
Ottawa (Ontario) K2P 0G5
Tél. : 1-888-220-9606
www.cfuw.org

- **Faciliter la prestation** d'un nombre adéquat de services de garde abordables et accessibles pour satisfaire aux besoins d'un développement sécuritaire, sain, physique, social, émotionnel et intellectuel.
- **Rendre prioritaire** la création d'un programme d'éducation et de garde d'enfants de qualité, accessible à tous et exhaustif, axé sur le développement complet de l'enfant. Impliquer tous les ordres du gouvernement par l'intermédiaire de mécanismes de partage des coûts, comme cela se fait pour d'autres services comme la santé, l'éducation et les programmes sociaux.

Contexte :

Selon le Conseil canadien de développement social, les services de garde représentent déjà la composante la plus importante du coût associé à élever un enfantⁱ. Nombre de jeunes familles paient davantage pour obtenir des services de garde que pour permettre à leurs enfants de fréquenter l'universitéⁱⁱ.

Le Canada a le taux d'accès à des services de garde le plus bas du monde industrialisé, avec des places réglementées pour moins de 20 pour cent des enfantsⁱⁱⁱ. Les frais sont parmi les plus élevés au monde, dépassant souvent les frais annuels de scolarité à l'université. Les coûts pour les services de garde au Canada étant parmi les plus élevés des pays de l'OCDE, il est particulièrement difficile pour les familles monoparentales de trouver des services abordables^{iv}. La qualité est constamment minée par les salaires peu élevés et les faibles taux de rétention enregistrés chez les éducateurs de la petite enfance^v.

En 2006, l'OCDE a classé le Canada au dernier rang sur 14 pays en termes d'investissement public dans l'éducation et les services de garde préscolaire, et dernier sur 20 pays en termes d'accès^{vi}.

L'UNICEF a classé le Canada dernier, sur 25 pays développés, pour ce qui est de satisfaire aux normes suggérées en matière d'éducation et de services de garde d'enfants, parallèlement à d'autres critères de référence concernant les congés parentaux, la pauvreté chez les enfants et l'accès universel aux services de santé essentiels^{vii}.

En 2006, les accords bilatéraux avec les provinces et les territoires ont été annulés, sabrant près de 1,2 milliard de dollars en transferts fédéraux^{viii}. La prestation familiale universelle imposable mise en place ne crée ni ne maintient de services de garde.

Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans est en hausse, et le groupe des 0 à 4 ans connaît la plus forte croissance depuis 50 ans^{ix}. Le nombre de femmes qui accèdent au marché du travail est également en hausse, pour une croissance de 9 pour cent entre 1995 et 2012^x. Pendant la même période, le nombre de places réglementées dans des services de garde pour les 0 à 5 ans n'a augmenté que de 0,7 pour cent – le Québec contribuant de manière disproportionnée à l'affectation de dépenses en comparaison avec les autres provinces^{xi}.

Le système suédois de garde d'enfants

En Suède, le gouvernement national a collaboré avec les municipalités pour offrir des services de garde de qualité abordables. Les municipalités qui établissent des plafonds quant aux frais que doivent déboursier les parents obtiennent un financement supplémentaire.

Les frais réclamés sont calculés selon une échelle basée sur le revenu, et le maximum moyen exigible est d'environ 300 \$ par mois.

Il n'existe pas de listes d'attente, mais les municipalités sont légalement tenues de trouver des places dans un délai de trois mois.

331, rue Cooper, bureau 502
Ottawa (Ontario) K2P 0G5
Tél. : 1-888-220-9606
www.cfuw.org

Recommandations :

Financement public : fournir directement aux provinces et territoires des transferts adéquats, dédiés et durables pour les services de garde;

Planification publique : exiger des provinces et des territoires des plans concernant les services de garde, y compris des échéaniers et des cibles afin de réduire les frais exigés des parents, augmenter les salaires du personnel et ajouter des places publiques ou communautaires;

Rapports publics : garantir la responsabilité pour la prestation de services de garde qui aident les enfants, les familles et les femmes à jouer leurs rôles respectifs.

331, rue Cooper, bureau 502
Ottawa (Ontario) K2P 0G5
Tél. : 1-888-220-9606
www.cfuw.org

Les avantages d'une stratégie nationale de services de garde

Des preuves irréfutables établissent qu'investir dans des services de garde constitue l'une des meilleures stratégies qu'un pays peut adopter. Des études économiques ont démontré à plusieurs reprises que les avantages multigénérationnels d'investissements ciblés et responsables dans les services de garde l'emportent au moins dans un ordre de deux pour un sur les coûts^{xii}. De plus, l'accès à des services d'éducation et de garde d'enfants de qualité favorise la santé, encourage l'égalité des femmes, réduit la criminalité, combat la pauvreté des enfants et des familles, et favorise l'inclusion sociale dans la communauté^{xiii}.

La plupart des pays d'Europe possèdent un système bien établi de services d'éducation et de garde et en récoltent les dividendes en faisant état de plus faibles taux de décrochage scolaire, d'une diminution des taux de pauvreté infantile et d'une amélioration du bien-être des mères^{xiv}. Le Canada est l'un des rares pays économiquement avancés n'ayant pas encore produit de stratégie en matière de services de garde^{xv}. Des services de garde de qualité ne peuvent exister qu'en présence d'un cadre solide de politique publique^{xvi}.

De nombreux experts des services de garde au Canada recommandent un plan de financement fédéral qui atteindrait 1 pour cent du PIB en 2020 (10 milliards de dollars par année), tel que recommandé par le Réseau des modes de garde d'enfants de la Commission européenne et l'UNICEF^{xvii}. Cette somme représente environ un sixième du budget consacré à l'éducation publique – une part modeste des ressources publiques pour un groupe d'âge qui représente un tiers de la population infantile^{xviii}. Les experts sont également en faveur d'une amélioration des avantages parentaux afin d'aider les parents à concilier travail et responsabilités familiales.

L'expérience québécoise confirme également les résultats d'études portant sur divers pays menées par l'OCDE et d'autres organisations qui ont constaté que des services de garde subventionnés contribuent à favoriser la participation des femmes au marché du travail^{xix}. Pour un gouvernement, investir dans les services de garde offre l'un des meilleurs rendements d'investissements. Pierre Fortin a établi dans ses travaux que chaque 100 dollars investis dans le programme québécois de services de garde à 7 dollars par jour a rapporté 104 dollars au gouvernement du Québec et 43 dollars à Ottawa – ce qui fait plus que payer pour le programme^{xx}.

-
- ⁱ Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009), “The Fight for a Publicly-Funded Child Care System in Canada”. *Policy Alternatives*, p. 26. Retrieved from: <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2009/04/The%20Fight%20for%20a%20Publicly%20Funded%20Child%20Care%20System.pdf>
- ⁱⁱ Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009).
- ⁱⁱⁱ Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009).
- ^{iv} D’Aliesio, Renata, (May 24, 2011). “Canadians Can’t Complain: Better Life Index”, *The Globe and Mail*. <http://www.theglobeandmail.com/news/national/canadians-cant-complain-better-life-index/article580753/>
- ^v Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009).
- ^{vi} Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009).
- ^{vii} Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009).
- ^{viii} Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009).
- ^{ix} Ferns, Carolyn and Martha Friendly (June 2014), “The State of Early Childhood Education and Care in Canada 2012”. *Moving Childcare Forward*. Retrieved from: http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000322.pdf. P2
- ^x Ferns, Carolyn and Martha Friendly (June 2014). P2
- ^{xi} Ferns, Carolyn and Martha Friendly (June 2014). P2
- ^{xii} Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009), “The Fight for a Publicly-Funded Child Care System in Canada”. *Policy Alternatives*, p. 26. Retrieved from: <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2009/04/The%20Fight%20for%20a%20Publicly%20Funded%20Child%20Care%20System.pdf>
- ^{xiii} Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009), “The Fight for a Publicly-Funded Child Care System in Canada”. *Policy Alternatives*, p. 26. Retrieved from: <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2009/04/The%20Fight%20for%20a%20Publicly%20Funded%20Child%20Care%20System.pdf>
- ^{xiv} Child Care Advocacy Association of Canada (September 2004), “From Patchwork to Framework: A Child Care Strategy for Canada”. Retrieved from: https://ccaacacpsge.files.wordpress.com/2014/09/framework_cc.pdf
- ^{xv} Child Care Advocacy Association of Canada (September 2004), “From Patchwork to Framework: A Child Care Strategy for Canada”. Retrieved from: https://ccaacacpsge.files.wordpress.com/2014/09/framework_cc.pdf
- ^{xvi} Child Care Advocacy Association of Canada (September 2004), “From Patchwork to Framework: A Child Care Strategy for Canada”. Retrieved from: https://ccaacacpsge.files.wordpress.com/2014/09/framework_cc.pdf
- ^{xvii} Dallaire, Jody and Anderson, Lynell, (April 2009), “The Fight for a Publicly-Funded Child Care System in Canada”. *Policy Alternatives*, p. 26. Retrieved from: <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2009/04/The%20Fight%20for%20a%20Publicly%20Funded%20Child%20Care%20System.pdf>
- ^{xviii} Child Care Advocacy Association of Canada (September 2004), “From Patchwork to Framework: A Child Care Strategy for Canada”. Retrieved from: https://ccaacacpsge.files.wordpress.com/2014/09/framework_cc.pdf
- ^{xix} Fortin et al, (2012). L’Impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d’activité féminine, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux, Université de Sherbrooke.
- ^{xx} Fortin, Pierre (May 2012). “Impact of Quebec’s Universal Low Fee Childcare Program on Female Labour Force Participation, Domestic Income and Government Budgets”. *Université de Sherbrooke*. P.27